

**Ministère de l'Emploi  
et de la Solidarité  
sociale**

**Québec** 

Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

**Évaluation de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés – volet formatif**

**Sondage téléphonique auprès de participantes et de participants**

Direction de l'évaluation

**Septembre 2010**

## **ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE, ANALYSE DES DONNÉES COLLECTÉES ET RÉDACTION DU RAPPORT**

Nathalie Méthot  
Direction de l'évaluation  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

## **MÉTHODOLOGIE, PONDÉRATION ET ANALYSE QUANTITATIVE**

Hugues Tétreault  
Direction de l'évaluation  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

## **COLLECTE DE DONNÉES PAR SONDAGE TÉLÉPHONIQUE**

Caroline Roy  
Vice-présidente  
Léger Marketing

## Table des matières

1.	Introduction.....	1
2.	Méthodologie.....	2
3.	Caractéristiques des participantes et des participants.....	4
4.	Présentation des résultats.....	6
4.1	Emploi occupé avant la participation à un projet.....	6
4.2	Période sans emploi écoulee avant la participation à un projet.....	9
4.3	Obstacles à l'emploi.....	11
4.4	Activités effectuées au cours des projets.....	13
4.5	Éléments des projets les plus et les moins appréciés.....	16
4.6	Arrêt du projet avant la fin.....	18
4.7	Emploi occupé après la participation à un projet.....	19
4.8	Recours à l'assurance-emploi et à l'assistance sociale.....	25
4.9	Satisfaction générale.....	27
5.	Conclusion et discussion.....	29

## 1. Introduction

En 2006, le gouvernement du Canada a lancé l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA). Elle se poursuivra jusqu'en mars 2012. L'ICTA s'adresse à des travailleuses et à des travailleurs âgés de 55 à 64 ans, sans emploi, dépourvus des compétences nécessaires pour intégrer un nouvel emploi et résidant dans une communauté vulnérable. Une telle communauté possède un taux de chômage élevé constant ou une main-d'œuvre qui dépend, pour 20 % ou plus, d'une industrie victime d'une réduction importante de ses effectifs. Les personnes de 50 à 54 ans peuvent participer à ce programme, si cela ne se fait pas au détriment de personnes plus âgées et que ces dernières composent la majorité du groupe<sup>1</sup>. L'ICTA vise prioritairement les communautés vulnérables aux prises avec des fermetures d'entreprises ou des réductions de personnel dans l'industrie forestière, minière, du textile ou de la pêche. Le programme s'adresse aussi au personnel d'entreprises connexes ou à des gens d'affaires touchés indirectement par les fermetures de ces entreprises.

L'ICTA propose aux travailleuses et aux travailleurs âgés des projets pour améliorer leur employabilité, les réintégrer au marché du travail ou leur permettre de rester actifs pendant que leur collectivité traverse une période d'ajustement. En moyenne, les projets doivent comprendre 25 heures d'activités par semaine, dont des activités d'aide à la recherche d'emploi comme de la formation sur les techniques de recherche, la rédaction de curriculum vitæ, les techniques d'entrevue ou du counseling. En outre, les personnes doivent participer à au moins deux activités de développement de l'employabilité parmi les suivantes :

- bilan des acquis;
- amélioration des compétences de base;
- formation à des compétences professionnelles particulières pour répondre à une demande actuelle ou anticipée du marché du travail;
- préparation au travail autonome;
- acquisition d'une expérience de travail (avec ou sans subvention salariale) grâce au placement assisté ou non;
- acquisition d'une expérience de travail dans un projet communautaire;
- mentorat par les pairs.

À l'instar du Canada, le Québec doit effectuer une évaluation formative et sommative de l'ICTA. Ce rapport présente les résultats d'un sondage téléphonique mené auprès de participantes et de participants. Ce sondage s'inscrit dans la démarche formative. Pour sa réalisation, la Direction de l'évaluation (DE) a mandaté la firme Léger Marketing. Le sondage visait à connaître la scolarité des personnes participantes ainsi que leur situation d'emploi et leur recours à l'assurance-emploi (A.-E.) avant et après leur participation à un projet ICTA. De plus, il portait sur les obstacles à l'emploi

---

1. Les critères d'admissibilité présentés sont ceux qui étaient en vigueur de 2006 à 2009, donc au moment où le sondage a été effectué. En vue de la prolongation de l'ICTA jusqu'en 2012, le critère lié à l'âge a été modifié en mars 2009. Les personnes de 65 ans ou plus, comme celles de 50 à 54 ans, peuvent y participer, si cela ne se fait pas au détriment des personnes âgées de 55 à 64 ans. De plus, depuis juin 2009, une communauté vulnérable est désormais une municipalité comptant 250 000 personnes ou moins, au lieu d'une région métropolitaine de recensement (RMR).

rencontrés par les travailleuses et travailleurs âgés avant d'entreprendre un projet ICTA, sur les activités auxquelles ils ont participé et sur leur satisfaction par rapport à celles-ci. Le sondage s'intéressait enfin aux raisons des abandons ainsi qu'à la satisfaction globale.

## 2. Méthodologie

La DE a remis à la firme Léger Marketing les coordonnées de 886 personnes ayant participé à un projet ICTA. Les projets, offerts dans 13 régions du Québec, ont commencé entre août 2007 et juin 2008 inclusivement.

De plus, la DE a fourni à la firme le questionnaire pour le sondage. Ce questionnaire a aussi été remis au gouvernement fédéral, en vue d'un sondage effectué dans les autres provinces. La firme de Terre-Neuve engagée à cet effet a retenu certaines questions du questionnaire québécois pour le sondage pancanadien. De même, la DE a inclus des questions du sondage pancanadien au sien. Après le sondage, les réponses des Québécois et des Québécoises aux questions communes ont été transmises à la firme terre-neuvienne, qui les a incluses dans le sondage pancanadien. Il convient de préciser que le fichier envoyé ne contenait aucun renseignement personnel.

La firme Léger Marketing a mené le sondage du 25 novembre au 23 décembre 2008. Elle a procédé à deux prétests auprès de 12 personnes, en tout, et elle a apporté quelques changements au questionnaire. La firme a aussi traduit le questionnaire en anglais.

Le taux de réponse s'est élevé à 70 %<sup>2</sup>. La DE a pondéré les données collectées<sup>3</sup> pour corriger le taux de réponse plus faible chez les personnes âgées de moins de 55 ans ainsi que la variation des taux selon le statut au début de la participation. Le tableau suivant présente ces différents taux de réponse.

---

2. Il est à noter que 13 % des numéros de téléphone des participants et des participantes, tirés des fichiers du Ministère, n'étaient plus valides et qu'ils n'ont pu être remplacés malgré les recherches effectuées.

3. Les poids sont les suivants : 1,40 (moins de 55 ans - actif assistance sociale et double statut), 1,04 (moins de 55 ans - actif ou admissible assurance-emploi), 0,93 (moins de 55 ans - sans soutien public du revenu), 1,17 (55 ans ou plus - actif assistance sociale et double statut), 0,90 (55 ans ou plus - actif ou admissible assurance-emploi), 0,96 (55 ans ou plus - sans soutien public du revenu).

## Taux de réponse selon l'âge et le statut

Âge et statut	taux
moins de 55 ans	64 %
55 ans ou plus	73 %
actif assurance-emploi seulement	77 %
admissible assurance-emploi	68 %
actif assistance sociale seulement	62 %
actif assistance sociale et assurance-emploi (double statut)	55 %
actif assistance sociale et admissible assurance-emploi (double statut)	52 %
sans soutien public du revenu	73 %
<b>TOUS</b>	<b>70 %</b>

Le statut représente l'état du dossier d'une personne dans les systèmes de l'assistance sociale et de l'assurance-emploi au moment du début de sa participation à un projet ICTA. Une personne a le statut :

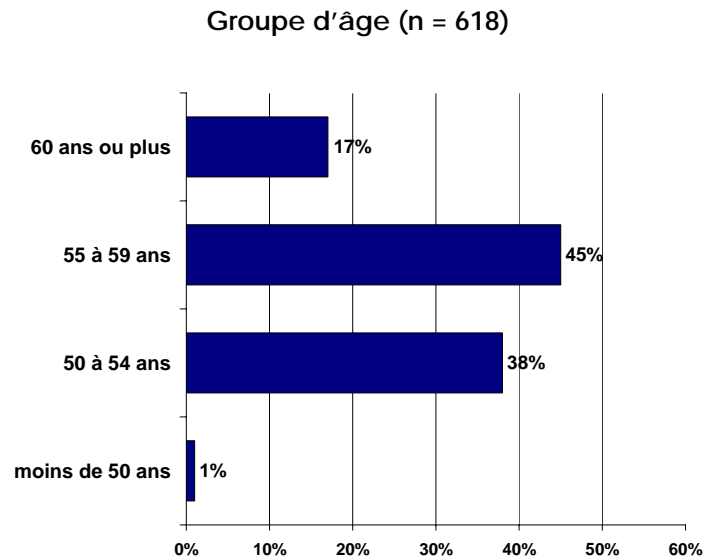
- actif à l'assistance sociale, si elle a reçu une aide financière de dernier recours ou a eu accès à la carte médicament au mois précédent le début, au mois de début ou encore au cours d'un des deux mois suivant le début de sa participation à un projet ICTA;
- actif à l'assurance-emploi, si elle a reçu des prestations d'A.-E. au mois de début de sa participation;
- admissible à l'assurance-emploi, si elle a reçu des prestations d'A.-E., mais qu'elle a cessé d'en recevoir au cours des 48 mois ayant précédé le début de sa participation;
- sans soutien public du revenu, si elle n'a aucun des statuts précédents.

Pour chaque question, les différences statistiquement significatives, et présentant un certain intérêt, selon les variables suivantes : sexe, âge, scolarité, statut au début de la participation, sont présentées dans le rapport.

Enfin, dans les tableaux et les graphiques, le total des pourcentages est calculé à partir de chiffres arrondis. Ainsi, le total égale parfois 99 %, parfois 101 %, plutôt que 100 %.

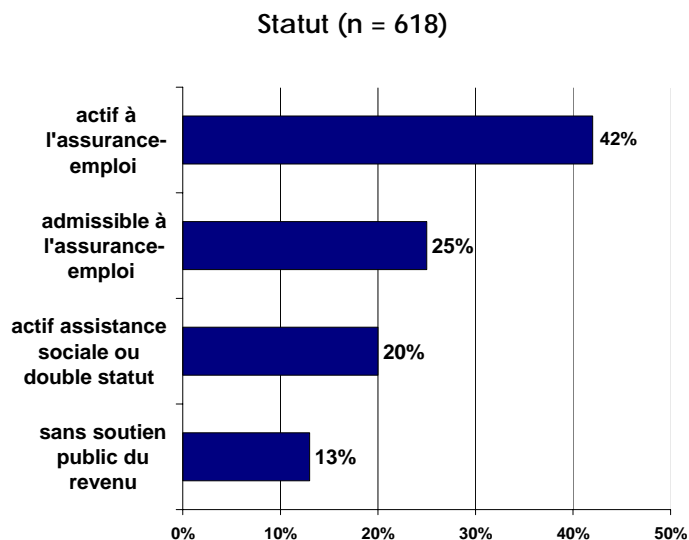
### 3. Caractéristiques des participantes et des participants

L'ICTA requiert que la majorité des personnes participantes soit âgée de 55 ans ou plus. Plus de la moitié des répondantes et répondants au sondage (62 %) était effectivement âgée de 55 ans ou plus. Il ne s'agit toutefois pas d'une majorité imposante.



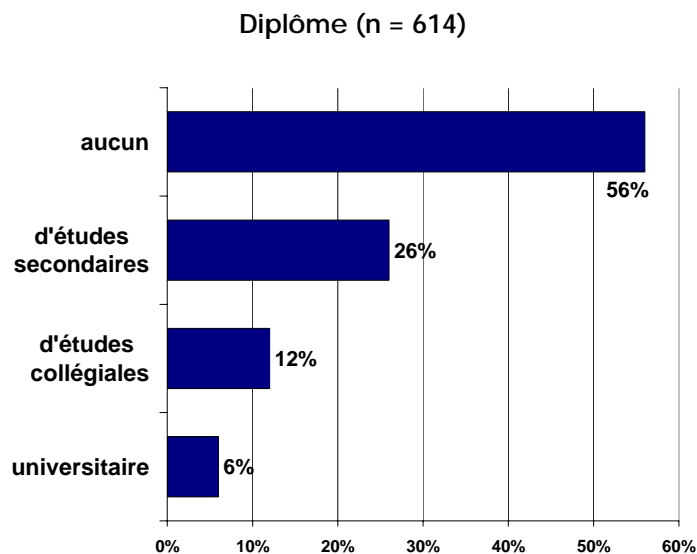
Parmi les participantes et les participants, il y avait moins de femmes (40 %) que d'hommes (60 %).

Le graphique suivant indique le statut des personnes au début de leur participation à un projet ICTA. Les deux tiers proviennent de l'assurance-emploi (actifs ou admissibles) (67 %). Ce n'est pas surprenant, puisque l'ICTA vise, avant tout, des travailleuses et des travailleurs âgés ayant perdu leur emploi.



Parmi les personnes avec le statut assurance-emploi<sup>4</sup> (67 %), la proportion d'hommes est plus élevée que celle de femmes (73 %, contre 59 %), alors que, pour le statut sans soutien public du revenu (13 %), la proportion d'hommes est plus faible (7 %, contre 21 %).

Plus de la moitié des répondantes et des répondants (56 %) a déclaré n'avoir aucun diplôme d'études au moment de commencer à participer à l'ICTA. Ce qui représente une proportion élevée, même si d'ordinaire les travailleuses et travailleurs âgés sont moins scolarisés que les plus jeunes. En outre, le tiers des personnes sans diplôme (32 %) avait abandonné les études avant le 3<sup>e</sup> secondaire.



Enfin, personne n'a répondu au sondage en anglais. Pourtant, la langue de correspondance inscrite dans les fichiers administratifs du Ministère était l'anglais pour quelques personnes, et elles pouvaient choisir de répondre dans cette langue.

---

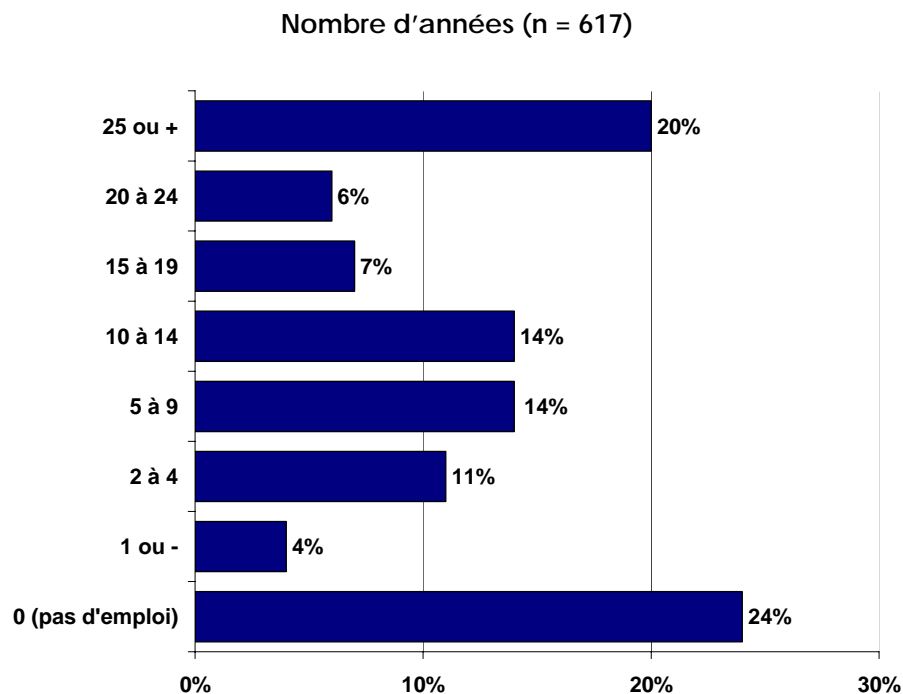
4. Dans ce rapport, le statut assurance-emploi comprend les statuts actif et admissible à l'assurance-emploi (voir page 6).

## 4. Présentation des résultats

### 4.1 *Emploi occupé avant la participation à un projet*

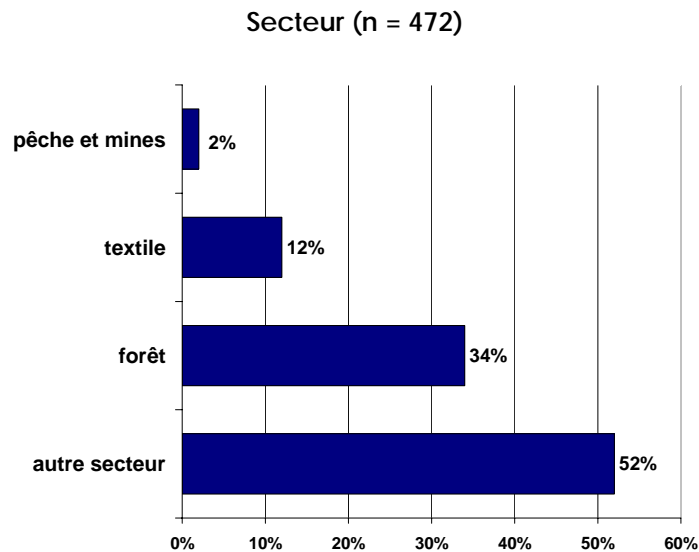
Au cours des dernières années, avez-vous perdu ou quitté un emploi que vous aviez occupé pendant plusieurs années? Les trois quarts des personnes interrogées (76 %) ont répondu affirmativement à cette question.

Le sondage nous apprend aussi que près de la moitié des répondantes et des répondants (47 %) avait occupé cet emploi pendant 10 ans ou plus.



On s'attendait à ce que davantage de ces travailleuses et travailleurs âgés aient occupé l'emploi perdu pendant plus de 20 à 25 ans. Il ne semble toutefois pas que ce soit le cas. En outre, 15 % des personnes interrogées ont mentionné avoir occupé pendant moins de cinq ans l'emploi perdu. Cela s'explique peut-être par les fluctuations en dents de scie dans certains secteurs d'emploi. Les hauts et les bas peuvent occasionner des obtentions et des pertes d'emploi. Quant aux personnes n'ayant pas perdu d'emploi, ce sont majoritairement des prestataires de l'assistance sociale et des personnes sans soutien public du revenu.

Environ la moitié des emplois perdus faisait partie des secteurs priorités : forestier, minier, du textile ou de la pêche (48 %). Il se peut toutefois que cette proportion soit un peu plus élevée, car certains emplois n'ont pu être classés dans un secteur. Par exemple, une personne ayant dit avoir occupé un poste de mécanicien ou de comptable était peut-être au service d'une entreprise du secteur du textile.



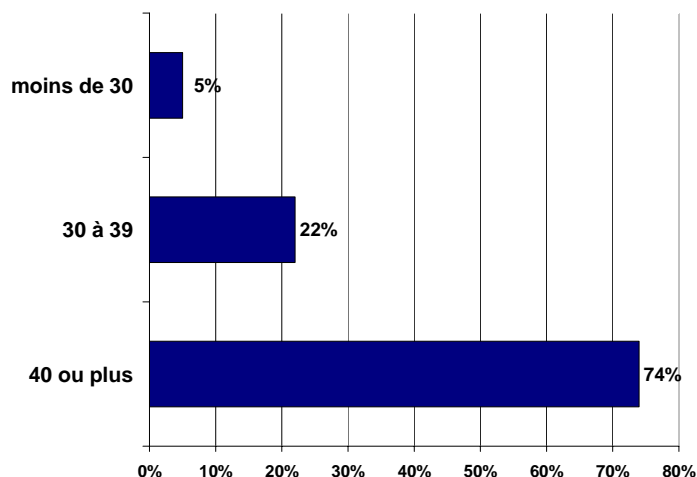
L'ICTA vise également les travailleuses et les travailleurs âgés ayant occupé un emploi dans une entreprise connexe aux secteurs priorités ainsi que ceux des communautés vulnérables. Cela explique aussi que plusieurs emplois ne fassent pas partie des secteurs priorités.

En outre, le sondage s'intéressait à la raison pour laquelle les personnes avaient perdu leur emploi. La raison la plus fréquemment fournie, la fermeture de l'entreprise, l'a été par quatre personnes sur 10 (42 %). Seulement 3 % des personnes ont dit avoir cessé d'occuper leur emploi parce qu'elles avaient pris leur retraite.

Principale raison de la perte de l'emploi	n	%
fermeture de l'entreprise (licenciement de tout le personnel)	198	42 %
licenciement, mise à pied ou congédiement	132	28 %
démission ou fermeture du commerce personnel	54	11 %
problèmes de santé, maladie ou accident du travail	39	8 %
Retraite	16	3 %
fin de contrat ou travail saisonnier	16	3 %
Autre	17	4 %
<i>total</i>	472	100 %

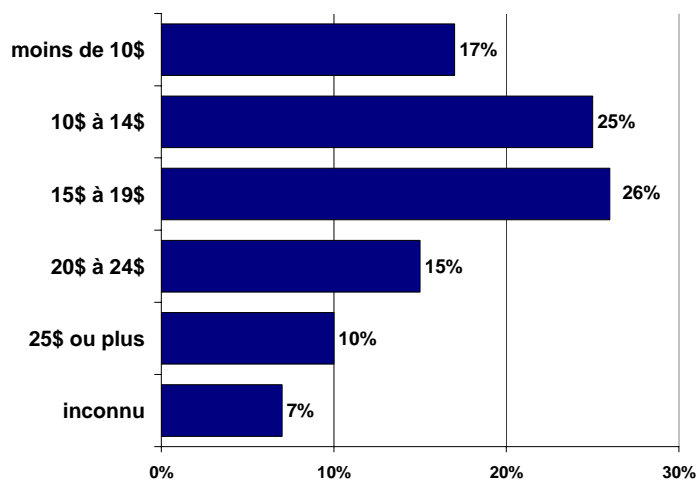
Les répondantes et les répondants occupaient en grande majorité des emplois à temps plein (95 %), dont les trois quarts offraient 40 heures ou plus de travail par semaine (74 %).

Nombre d'heures travaillées par semaine (n = 472)



Quatre des emplois perdus sur 10 procuraient un salaire de moins de 15 \$ l'heure (42 %). Le salaire moyen s'élevait à 16 \$ l'heure et le salaire médian à 15 \$ l'heure.

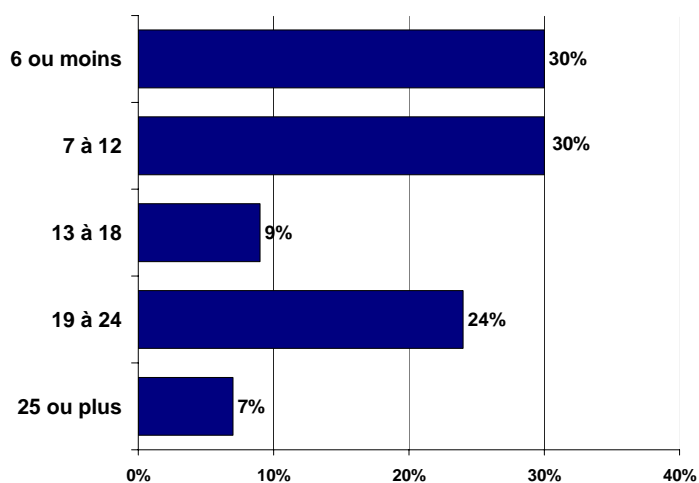
Salaire horaire (n = 472)



## 4.2 Période sans emploi écoulee avant la participation à un projet

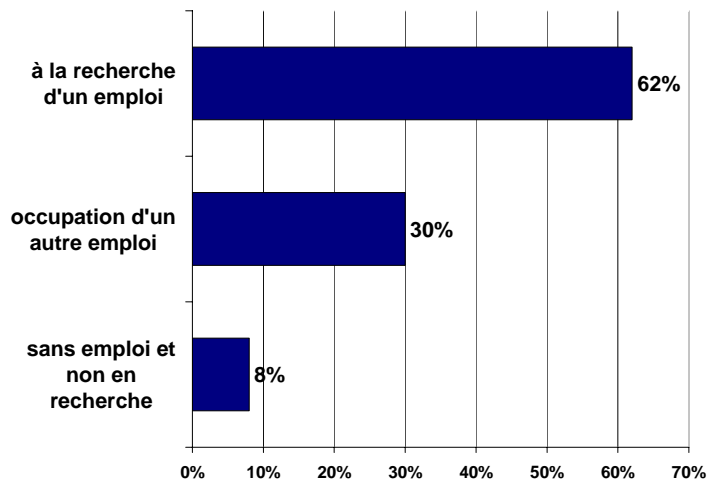
Pour les personnes ayant perdu un emploi, le graphique suivant indique le nombre de mois écoulés entre la perte de celui-ci et le début de la participation à l'ICTA. Parmi celles qui s'en rappelaient (n = 459), six personnes sur 10 (60 %) ont déclaré qu'il s'était écoulé un an ou moins. Comme les travailleuses et les travailleurs âgés sont plus à risque de chômage prolongé, il importe qu'ils se joignent à un projet assez rapidement. En outre, certaines personnes risquent de se retirer du marché du travail, si la période de chômage s'étire trop longtemps.

Nombre de mois écoulés entre la perte de l'emploi et la participation à l'ICTA  
(n = 459)



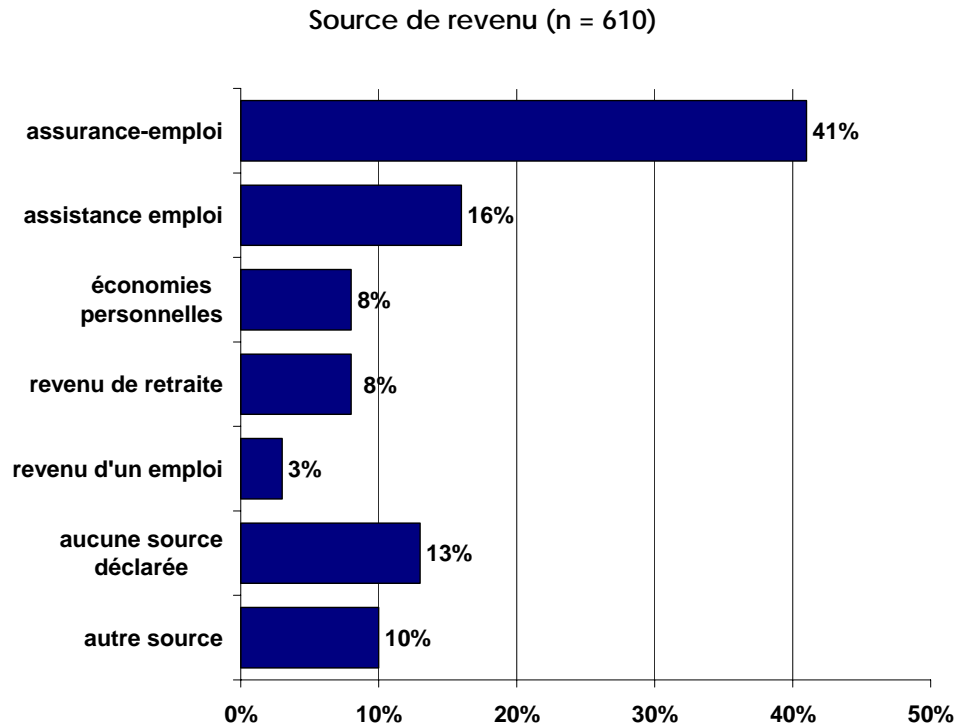
Toujours parmi les personnes ayant perdu un emploi, trois sur 10 (30 %) en ont occupé un autre et six sur 10 (62 %) en cherchaient un avant de participer à un projet ICTA.

Occupation avant la participation à l'ICTA (n = 459)



Les problèmes de santé (14 personnes) et la nécessité de prendre un temps d'arrêt après avoir perdu leur emploi (7 personnes) sont les principales raisons fournies pour ne pas avoir été à la recherche d'un emploi. Quelques personnes seulement ont donné comme raison n'avoir eu aucun espoir de retrouver un emploi, avoir pris leur retraite, avoir attendu de réintégrer l'emploi perdu ou avoir suivi une formation.

Comme principale source de revenu au moment d'entreprendre la participation à un projet ICTA, quatre personnes sur 10 (41 %) ont affirmé qu'elles recevaient des prestations d'assurance-emploi<sup>5</sup> et 16 %, des prestations d'assistance sociale<sup>6</sup>.



Plus d'une personne sur 10 (13 %) a affirmé n'avoir aucune source de revenu au moment d'entreprendre un projet ICTA. Vivaient-elles de leurs économies personnelles? Les autres sources de revenu mentionnées comprennent, entre autres, le revenu du conjoint, les primes de départ, ou des prestations d'assurance-maladie, syndicales ou de soutien aux employés de la foresterie.

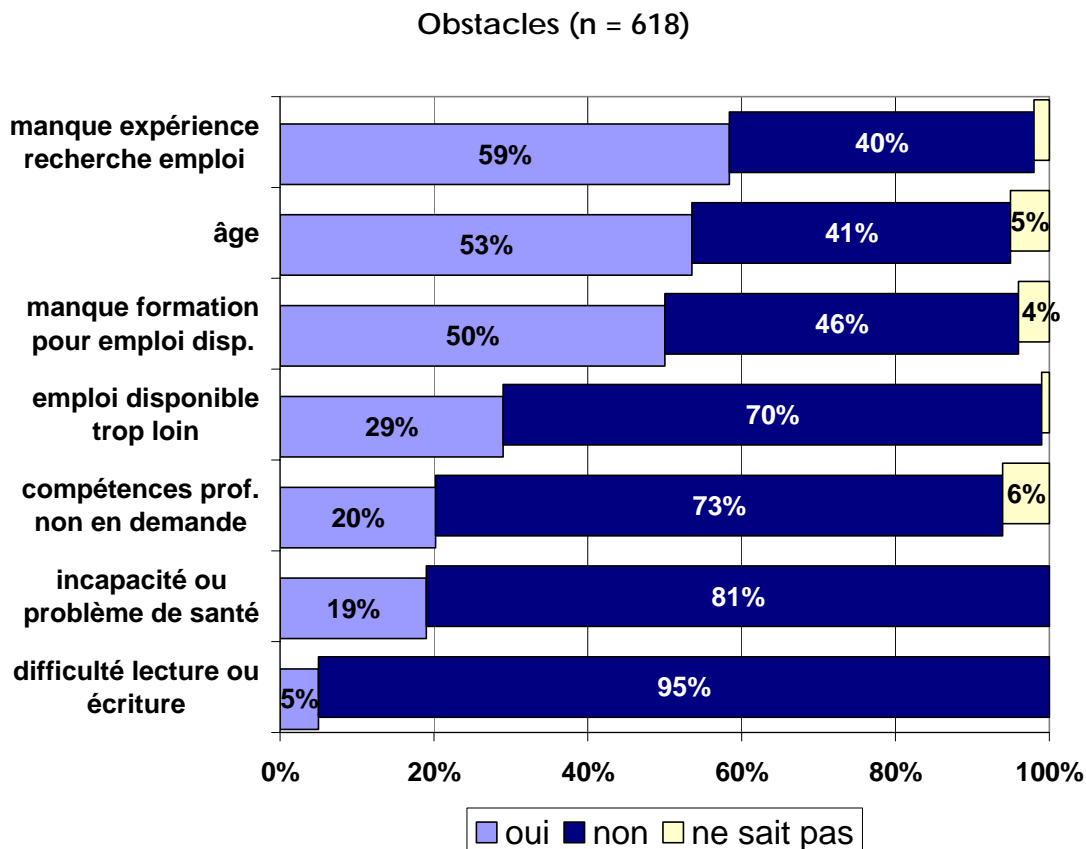
---

5. Cette proportion concorde avec celle présentée à la page 7 et concernant les personnes qui avaient le statut actif à l'assurance-emploi au début de la participation à l'ICTA.

6. Cette proportion concorde avec les renseignements des fichiers du Ministère. Au cours de l'année ayant précédé leur participation à l'ICTA, 16,5 % des répondantes et des répondants ont bénéficié de un à 12 mois de prestations d'assistance sociale, pour une moyenne de sept mois.

### 4.3 Obstacles à l'emploi

Le sondage comportait des questions visant à déterminer les obstacles à l'emploi rencontrés par les travailleuses et les travailleurs âgés avant leur participation à l'ICTA. Le graphique suivant porte sur les sept obstacles abordés.



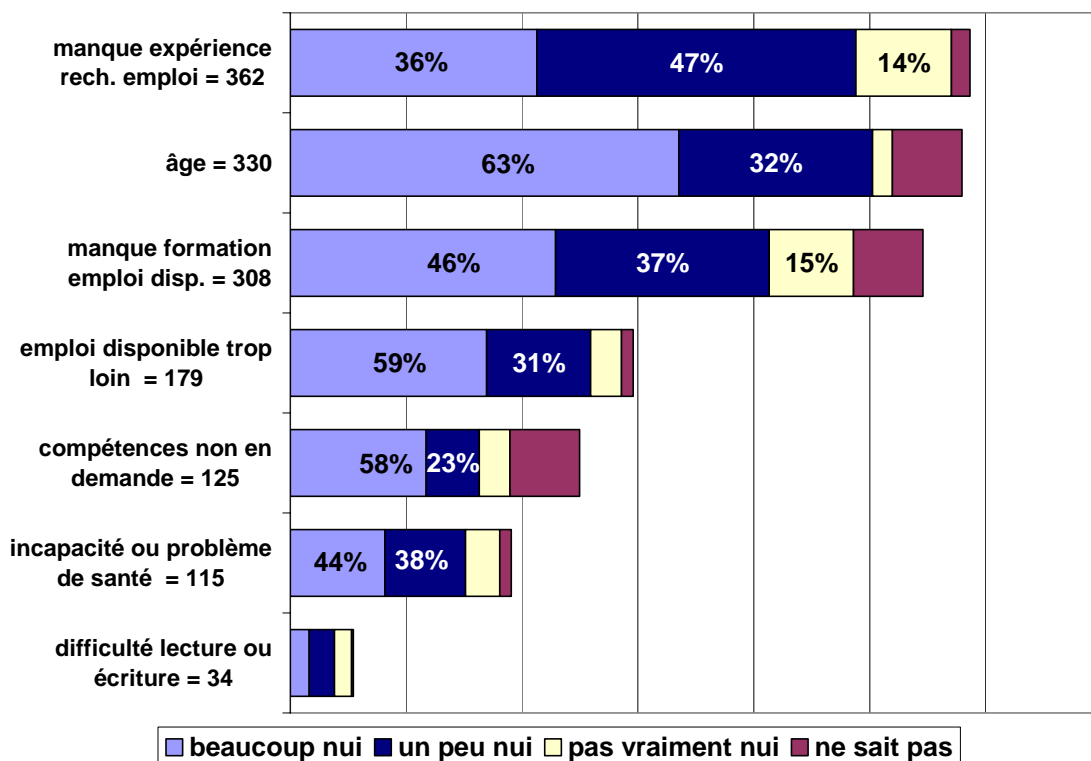
Le manque d'expérience ou de connaissances en matière de recherche d'emploi est l'obstacle mentionné le plus souvent, soit par près de six personnes sur 10 (59 %). Environ la moitié des répondantes et des répondants considérait que leur âge (53 %) et un manque de formation pour les emplois disponibles (50 %) constituaient des obstacles dans leur recherche d'emploi. Trois personnes sur 10 (29 %) jugeaient que les emplois disponibles étaient trop éloignés de leur lieu de résidence, deux sur 10 (20 %) croyaient que leurs compétences professionnelles n'étaient plus en demande et deux sur 10 (19 %) ont déclaré avoir des incapacités ou des problèmes de santé. Enfin, une faible proportion (5 %) a dit avoir de la difficulté à lire ou à écrire, ce qui est très faible, étant donné la proportion élevée de répondantes et de répondants ayant déclaré n'avoir aucun diplôme.

Une plus grande proportion de personnes sans diplôme que de personnes diplômées a affirmé manquer d'expérience en matière de recherche d'emploi (65 %, contre 39 %) et de formation pour les emplois disponibles (56 %, contre 47 %), et avoir de la difficulté à lire ou à écrire (9 %, contre 1 %). En outre, une proportion plus faible de personnes

avec le statut assurance-emploi au début de la participation que de personnes des autres statuts a déclaré avoir des problèmes de santé (13 %, contre assistance sociale = 33 % et sans soutien public du revenu = 24 %). Une proportion plus élevée de personnes avec le statut assistance sociale que celles des autres statuts estimait que les emplois disponibles étaient trop éloignés (39 %, contre assurance-emploi = 26 % et sans soutien public du revenu = 31 %).

Les répondantes et les répondants devaient également se prononcer sur les conséquences des obstacles rencontrés.

Conséquences des obstacles rencontrés<sup>7</sup>



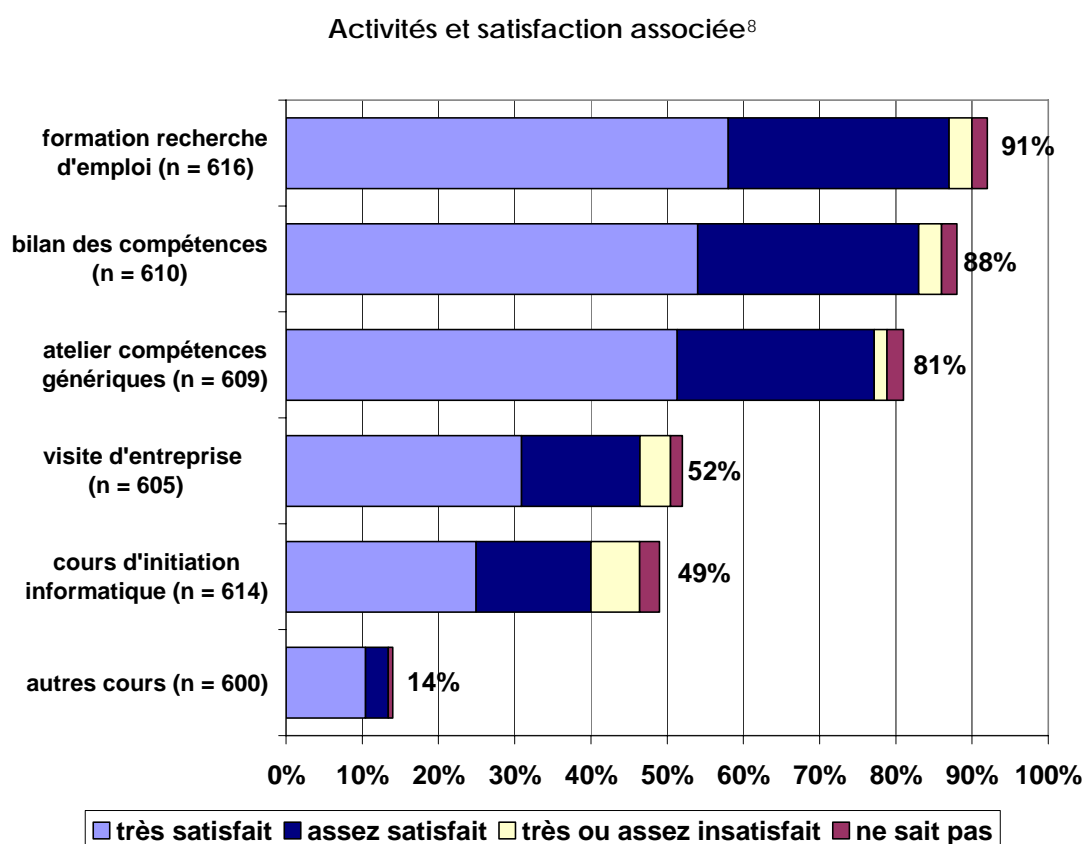
L'âge (63 %), le fait que les lieux de travail des emplois disponibles étaient trop éloignés (59 %) et le fait que leurs compétences professionnelles n'étaient pas en demande (58 %) sont les obstacles ayant *beaucoup nui* à la recherche d'emploi, selon environ six personnes sur 10.

7. Dans ce graphique, le nombre de répondantes et de répondants varie selon les obstacles et il est indiqué pour chacun d'eux. Par exemple, 330 personnes croient que leur âge a pu constituer un obstacle dans leur recherche d'emploi. Parmi elles, 63 % considèrent que leur âge a *beaucoup nui* et 32 %, *un peu nui*.

#### 4.4 Activités effectuées au cours des projets

Les projets ICTA sont composés de différentes activités. Le graphique suivant montre dans quelle proportion les personnes interrogées ont participé à certaines activités et leur satisfaction par rapport à celles-ci.

Environ neuf participants et participantes sur 10 ont suivi une formation sur la recherche d'emploi (91 %). Puisqu'elle est obligatoire, pourquoi certaines personnes n'ont-elles pas suivi cette formation (9 %)? Elles ont probablement cessé de participer avant la fin de toutes les activités prévues. Par exemple, un participant peut avoir assisté à des ateliers sur les compétences génériques et commencé à occuper un emploi subventionné avant que les ateliers sur la recherche d'emploi aient débuté.



La majorité des répondantes et des répondants a déclaré avoir effectué un bilan des compétences (88 %) et avoir participé à des ateliers portant sur des sujets comme la gestion du stress, les attitudes au travail, le travail d'équipe ou encore la communication, soit les compétences génériques à l'emploi (81 %). Environ la moitié a

8. Dans le graphique, le nombre de répondantes et de répondants (n) varie selon les activités. Lorsque toutes les personnes interrogées ont répondu à une question, n = 618. Quand le nombre de répondants et de répondantes est moins élevé, cela signifie que des personnes ont refusé de répondre ou qu'elles ne savaient pas quoi répondre. Par exemple, 610 personnes ont répondu à la question portant sur le bilan des compétences.

effectué des visites d'entreprise (52 %) et a suivi des cours d'initiation à l'informatique (49 %). Enfin, une proportion beaucoup plus faible des personnes interrogées a mentionné avoir suivi d'autres types de cours (14 %), par exemple une formation sur le service à la clientèle, sur le métier de signaleuse ou de signaleur routier, ou sur la conduite de chariot élévateur, la transformation du bois ou la cuisine.

Pour la formation sur la recherche d'emploi, le bilan des compétences, les ateliers sur les compétences génériques et les autres types de cours suivis, la grande majorité des participantes et des participants se sont dits très ou assez satisfaits (95 %). Ces proportions sont un peu moins élevées pour les visites d'entreprise (89 %) et les cours d'initiation à l'informatique (82 %). Une proportion plus élevée de personnes avec le statut assurance-emploi au début de la participation que celles des autres statuts s'est dite satisfaite des cours d'initiation à l'informatique (90 %, contre sans soutien public du revenu = 79 % et assistance sociale = 78 %).

Comme mentionné dans l'introduction, en plus des activités liées à la recherche d'emploi, les projets ICTA doivent comprendre au moins deux autres activités de développement de l'employabilité. Parmi les répondantes et les répondants ayant poursuivi un projet ICTA jusqu'à la fin, environ neuf sur 10 (92 %) ont effectivement participé à deux activités ou plus liées à l'employabilité parmi celles mentionnées dans le sondage : bilan des compétences, ateliers sur les compétences génériques à l'emploi, cours d'initiation à l'informatique, autres cours, visites d'entreprise ou acquisition d'une expérience de travail. Il convient de préciser que d'autres activités ont pu être proposées, par exemple des stages<sup>9</sup>, mais qu'aucune question du sondage ne portait sur elles.

La majorité des personnes interrogées a affirmé avoir eu des rencontres individuelles avec une intervenante ou un intervenant (86 %). Elles ont aussi pu bénéficier du soutien des autres participants et participantes lors d'activités de groupe (82 %). Dans les deux cas, la grande majorité des personnes était très ou assez satisfaite (96 %).

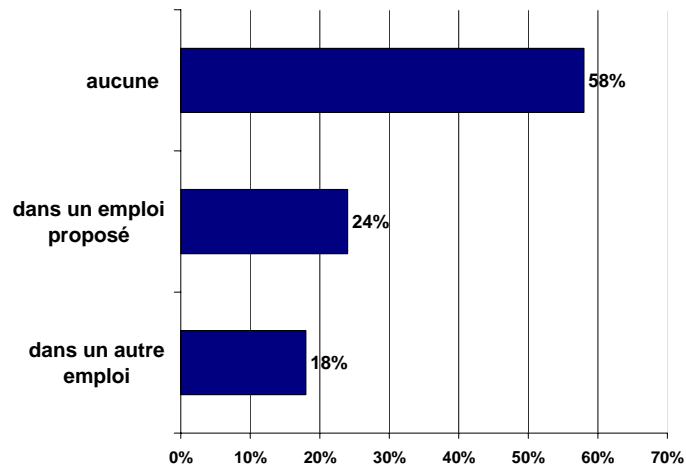
Au cours des projets ICTA, les participantes et les participants peuvent acquérir une expérience de travail avec ou sans subvention salariale versée à l'employeur. Certains projets incluaient du placement assisté : une intervenante ou un intervenant de ces projets cherchait puis proposait des emplois à certaines personnes selon leurs intérêts ou leurs compétences. Environ six personnes interrogées sur 10 ont déclaré qu'on leur avait proposé au moins un emploi (63 %). Une plus grande proportion de femmes que d'hommes a dit qu'un emploi leur avait été offert (69 %, contre 58 %). Toutefois, seules quatre personnes sur 10 ont occupé l'emploi proposé (38 %).

---

9. Dans le cas particulier des stages, la question à ce sujet a été retirée à la suite des prétests. Les répondantes et répondants ne semblaient pas faire la différence entre des stages d'exploration et des visites d'entreprise, de même qu'entre des expériences de travail subventionnées et des stages de quelques semaines.

Plus précisément, environ le quart des participantes et des participants (24 %) a pu acquérir une expérience de travail dans un emploi qu'on leur a offert et environ une personne sur cinq (18 %), dans un autre emploi, probablement un emploi trouvé lors d'ateliers ou de périodes de recherche d'emploi individuelle supervisée ou non.

#### Acquisition d'une expérience de travail au cours des projets (n = 618)



#### 4.5 Éléments des projets les plus et les moins appréciés

Le tableau suivant présente ce que les répondantes et les répondants ont le plus apprécié du projet ICTA auquel ils ont participé. Le total dépasse 100 %, car les personnes interrogées pouvaient nommer un ou deux éléments.

---

##### Qu'avez-vous le plus apprécié dans le projet? (n = 618)

intervenante ou intervenant (soutien reçu, rencontres ou qualités personnelles : accueillant, à l'écoute, chaleureux, compétent, dévoué, disponible, dynamique, encourageant, motivant ou bon pédagogue)	26 %
groupe (soutien reçu, communication, esprit d'équipe, partage d'expérience, échanges avec des personnes dans la même situation)	15 %
aide reçue pour la recherche d'emploi ou connaissances acquises sur le sujet (connaissances générales ou élément en particulier : CV, entrevue, façon de se présenter)	15 %
travail sur soi : amélioration de l'estime de soi ou de la confiance en soi, connaissance de soi, développement d'un sentiment d'utilité malgré l'âge, réflexion ou état de la situation	12 %
ensemble du projet ou le projet en général	6 %
bilan des compétences ou réorientation	6 %
soutien, aide, motivation ou encouragement (sans précision de la part de qui)	6 %
obtention d'un emploi	6 %
connaissances acquises en informatique	3 %
connaissances acquises (sans autre précision)	2 %
formation d'appoint ou cours de français et de mathématiques	2 %
visites d'entreprise ou rencontres avec des employeurs	2 %
opportunité de sortir de l'isolement	2 %
allocation de participation	1 %
rien	1 %
autre élément	7 %
ne sait pas	6 %

*Les personnes interrogées pouvaient fournir plus d'une réponse à cette question.*

---

Le quart des personnes (26 %) a parlé de l'intervenante ou de l'intervenant du projet, soit en mentionnant les rencontres individuelles, le soutien apporté ou encore une ou plusieurs de ses qualités. D'autres éléments – le soutien, l'aide, la motivation ou l'encouragement reçu (6 %), ou encore le travail sur soi (12 %) – ont peut-être été appréciés grâce aux intervenants et intervenantes, sans que le mérite leur ait été directement attribué.

Le groupe (15 %) et la recherche d'emploi (15 %) arrivent deuxièmes au rang des éléments appréciés. En ce qui concerne le groupe, les répondantes et les répondants

ont dit avoir apprécié être en compagnie de personnes vivant la même situation qu'eux, pouvoir communiquer, parler de leurs expériences et trouver du soutien. Par rapport à la recherche d'emploi, les participantes et les participants ont parlé des connaissances acquises sur le sujet ou de l'aide reçue, que ce soit en général ou pour un élément en particulier, comme les simulations d'entrevue ou la rédaction de curriculum vitæ.

Enfin, très peu de personnes ont déclaré n'avoir rien apprécié ou ont mentionné l'allocation de participation (1 %).

Quant aux éléments des projets moins appréciés, le tiers des participantes et des participants en ont mentionné un (33 %).

---

#### Qu'avez-vous le moins apprécié? (n = 618)

certaines activités ou certains ateliers proposés (non pertinents, inintéressants, redondants, n'apportant rien ou trop longs)	7 %
groupe (comportements inappropriés de certaines personnes, trop d'interventions, interventions futiles ou malaise en groupe)	3 %
durée du projet trop courte	2 %
emploi proposé non intéressant (salaire trop bas, employeur décevant, lieu de travail trop éloigné ou emploi de peu de qualité)	2 %
démarches obligatoires de recherche d'emploi ou trop forte pression pour la recherche d'emploi	2 %
cours d'initiation à l'informatique (trop court, pas assez complet, pas pertinent)	2 %
intervenant ou professeur non compétent ou non respectueux	2 %
manque de suivi ou de soutien	2 %
pas d'obtention d'emploi	1 %
aide pour la recherche d'emploi décevante ou insuffisante, ou pas de placement assisté	1 %
mauvais renseignements ou manque de renseignements sur le projet	1 %
déplacements trop longs pour participer au projet	1 %
impossibilité de suivre un cours demandé	1 %
pas de visite d'entreprise ou pas assez	1 %
aide non disponible après la participation au projet	1 %
autre raison	4 %
aucun élément	67 %

---

La principale source d'insatisfaction, quoique selon une faible proportion de participantes et de participants (7 %), a trait à certaines activités ou ateliers. Ils ont été décrits comme étant peu pertinents ou pas intéressants, ou comme n'apportant rien. Le

fait d'être en groupe, mentionné précédemment comme étant un élément positif, a également été mentionné comme étant un élément négatif, quoique dans une proportion très faible (3 %). Quelques répondants et répondantes ont dit que certaines personnes dérangent le groupe avec leurs interventions et quelques autres étaient mal à l'aise de s'exprimer en groupe.

#### 4.6 Arrêt du projet avant la fin

Une proportion très faible de répondantes et de répondants a quitté les projets avant la fin (6 %). La raison la plus souvent fournie est l'obtention d'un emploi (17 personnes), suivie par les problèmes de santé (6 personnes).

---

Raisons de l'arrêt avant la fin (n = 38)	n
a trouvé un emploi	17
a eu des problèmes de santé	6
n'a pas aimé le projet	5
a eu des problèmes personnels	2
autre raison	8

---

Selon les données tirées des fichiers administratifs du Ministère, peu de personnes cessent de participer aux projets ICTA avant la fin (7 %).

En outre, cette proportion d'abandons est plus faible que celle observée dans les Projets pour travailleurs âgés (PTA). En effet, le quart des participantes et des participants a quitté les projets PTA avant la fin (26 %) <sup>10</sup>. D'ailleurs, lors des entrevues avec des représentantes et des représentants régionaux d'Emploi-Québec et d'organismes promoteurs, certains ont affirmé que les personnes participantes à l'ICTA avaient davantage besoin de travailler que celles ayant participé aux projets précédents pour les travailleuses et les travailleurs âgés. Dans ces derniers projets, il semblerait que plus de personnes décidaient de prendre leur retraite.

---

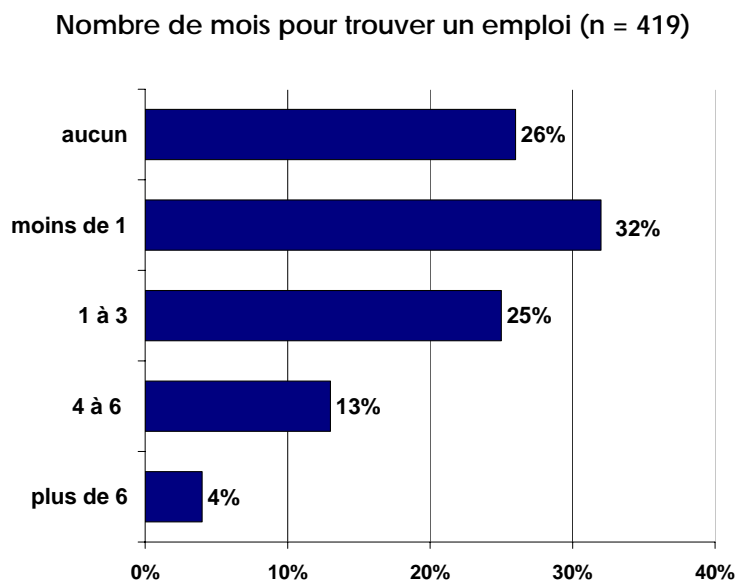
10. MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. *Évaluation des Projets pour les travailleurs âgés (PTA), projets 2005-2006, Sondage auprès des participants, septembre 2007.*

#### 4.7 *Emploi occupé après la participation à un projet*

La période de temps écoulé entre la fin de la participation aux projets ICTA et le sondage est de sept mois, en moyenne. Sept participantes et participants sur 10 (70 %) ont déclaré avoir occupé au moins un emploi après leur participation. Davantage d'hommes, en proportion, que de femmes ont occupé un emploi (75 %, contre 63 %). Il en va de même pour les personnes avec le statut assurance-emploi par rapport à celles des autres statuts (76 %, contre sans soutien public du revenu = 65 % et assistance sociale = 55 %).

Il convient de rappeler qu'il s'agit de résultats bruts et non de résultats directement attribuables à la participation (effets nets). Certaines personnes auraient probablement trouvé un emploi, même si elles n'avaient pas participé à l'ICTA. Or, les personnes sans soutien public du revenu ou provenant de l'assurance-emploi sont habituellement plus susceptibles de se trouver un emploi que celles provenant des programmes d'assistance sociale. Il ne faut donc pas conclure que l'ICTA est moins efficace pour ces dernières.

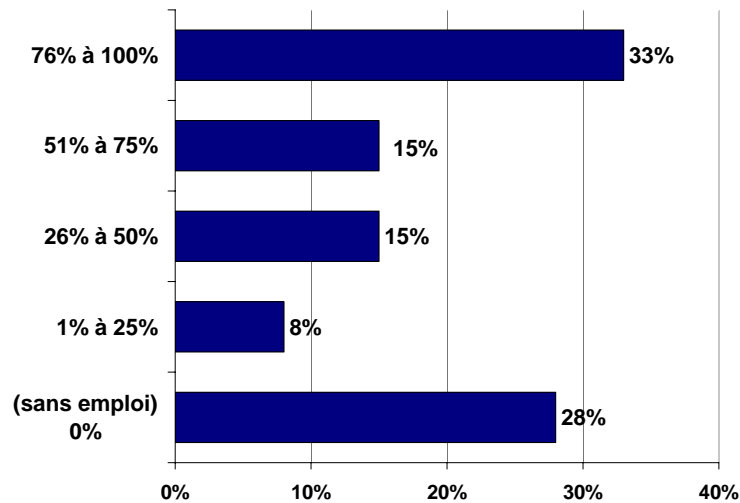
Parmi les travailleuses et les travailleurs, environ le quart a continué d'occuper un emploi obtenu pendant un projet (26 %) et environ le tiers a mis moins d'un mois avant de commencer à travailler (32 %).



À titre de renseignement supplémentaire, nous avons calculé la proportion de temps postparticipation passé à travailler. Afin d'éliminer les participantes et les participants engagés en cours de projet dans un emploi de courte durée, possiblement subventionné, et afin de donner le temps nécessaire aux autres de se trouver un emploi, la proportion est calculée seulement pour le sous-groupe de personnes ayant terminé les projets depuis au moins trois mois. En incluant ceux et celles qui n'ont pas travaillé,

les participantes et participants ont passé 50 % de leur temps postparticipation en emploi, en moyenne.

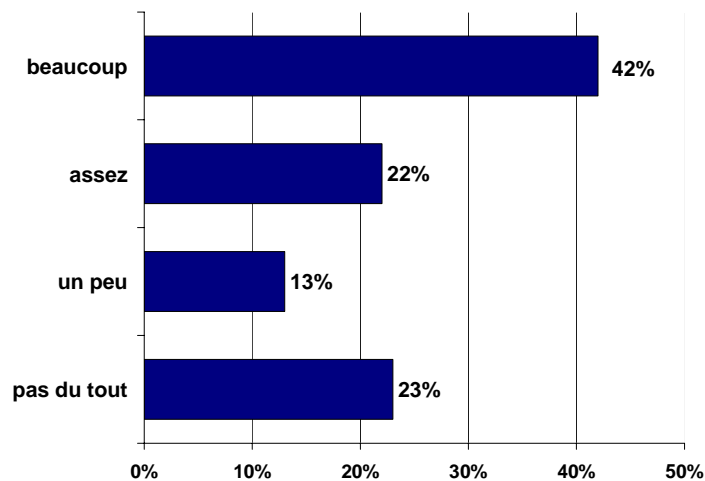
Proportion de temps en emploi après la participation (n = 539)



Parmi les personnes interrogées ayant terminé leur participation à un projet ICTA depuis au moins trois mois, seulement le tiers a travaillé plus des trois quarts du temps (33 %) et près de trois personnes sur 10 n'ont pas travaillé du tout (28 %). Il s'agit toutefois de résultats à très court terme.

Les travailleuses et les travailleurs âgés considèrent-ils avoir obtenu un emploi grâce à leur participation à l'ICTA? Environ quatre personnes sur 10 sont fortement de cet avis (42 %) et deux sur 10 sont assez portées à le croire (22 %). Environ le tiers (36 %) estime toutefois que leur participation compte seulement *un peu* ou *pas du tout* dans l'obtention de leur emploi, une proportion relativement élevée. La question a-t-elle été mal comprise? Est-il possible que les répondants et les répondantes aient compris qu'on leur demandait, ni plus ni moins, si l'emploi obtenu leur avait été directement proposé par un intervenant ou une intervenante des organismes promoteurs de projets?

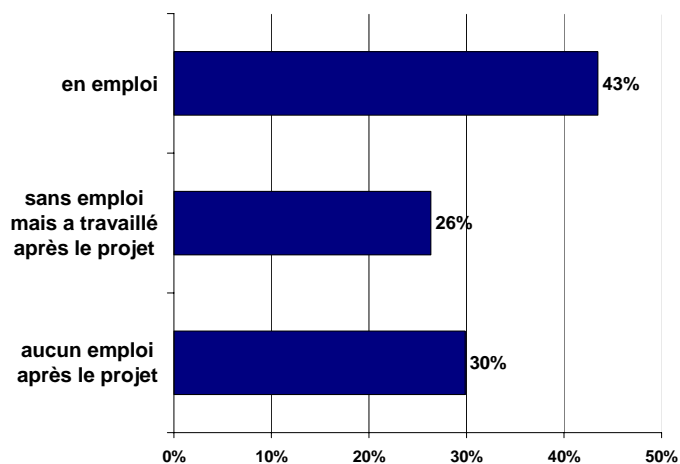
#### Obtention d'un emploi grâce à la participation à un projet ICTA (n = 422)



Une proportion plus élevée d'hommes que de femmes estime que leur participation à un projet ICTA a compté *un peu* ou *pas du tout* dans l'obtention de leur emploi (42 %, contre 27 %). Il en va de même pour la proportion de personnes avec le statut assurance-emploi comparativement à celles des autres statuts (40 %, contre assistance sociale = 26 % et sans soutien = 24 %).

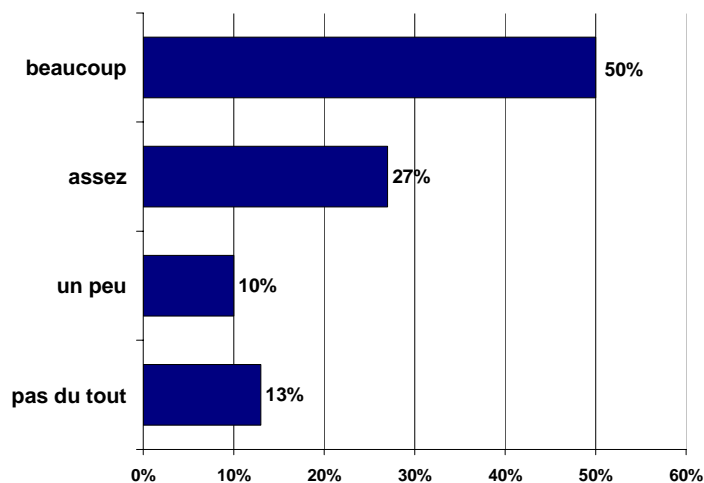
Les prochains renseignements portent sur l'emploi occupé au moment du sondage, ou sur l'emploi occupé le plus longtemps après la participation à un projet ICTA pour les personnes qui n'avaient plus d'emploi. Le graphique suivant résume la situation des personnes au moment du sondage.

Situation au moment du sondage (n= 618)



L'emploi occupé par les répondants et les répondantes après la participation à un projet correspondait-il au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir?

Correspondance entre emploi souhaité et emploi occupé (n = 425)



La moitié des personnes interrogées a affirmé que l'emploi occupé correspondait *beaucoup* au type d'emploi souhaité (50 %) et environ le quart, *assez* (27 %).

Quant aux travailleuses et aux travailleurs dont l'emploi correspondait *peu* ou ne correspondait *pas du tout* au type souhaité (23 %), le tableau suivant présente pour quelle principale raison.

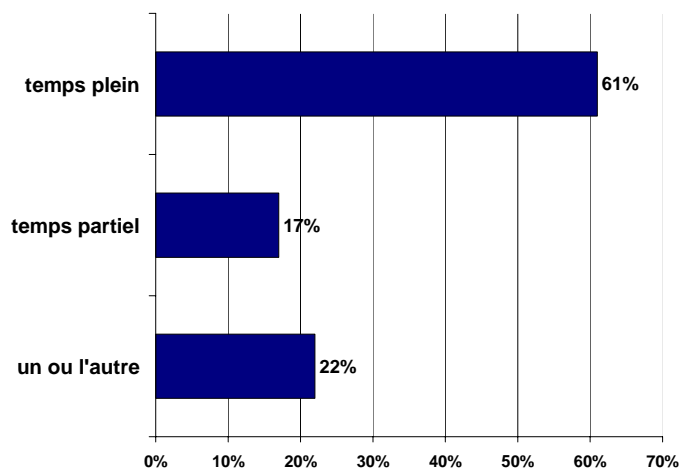
**Principale raison – emploi peu ou pas du tout du type souhaité (n = 86)**

emploi pas dans le domaine souhaité	53 %
conditions de travail non satisfaisantes (emploi à l'extérieur, de nuit, à temps partiel, trop exigeant physiquement, saisonnier, trop loin)	27 %
salaire trop faible	10 %
retour au même type d'emploi alors que voulait changer	8 %
autre raison	3 %

L'emploi obtenu n'étant pas dans le domaine souhaité est la raison la plus fréquemment fournie, soit par environ la moitié des personnes interrogées (53 %). Si l'on inclut le salaire dans les conditions de travail non satisfaisantes, plus du tiers des personnes est déçu par les conditions de travail (37 %).

Les participantes et les participants souhaitaient-ils obtenir un emploi à temps plein ou un emploi à temps partiel<sup>11</sup>? La majorité voulait un emploi à temps plein (61 %), et deux personnes sur 10 (22 %), à temps plein ou partiel. Une proportion de 17 % des personnes recherchait un emploi à temps partiel.

**Type d'emploi recherché (n = 605)**

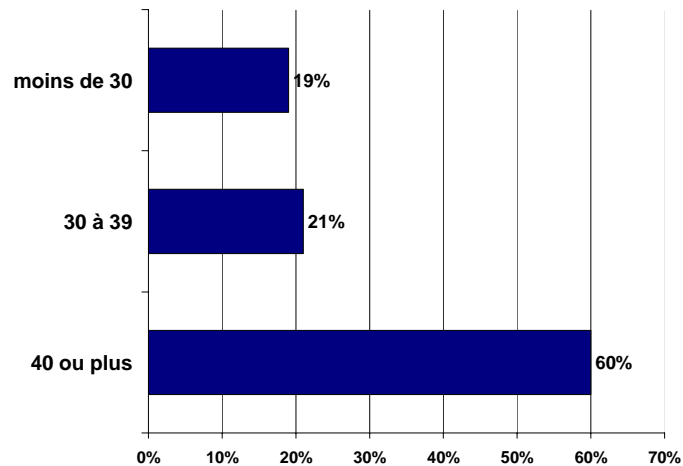


Une plus grande proportion d'hommes que de femmes voulait un emploi à temps plein (67 %, contre 52 %) ainsi que de personnes âgées de 54 ans ou moins, comparativement à celles de 55 ans ou plus (67 %, contre 57 %). Il en va de même des personnes avec le statut assurance-emploi par rapport à celles des autres statuts (66 %, contre assistance sociale = 59 % et sans soutien public du revenu = 39 %).

11. Toutes les personnes ont répondu à cette question, même celles qui n'ont pas travaillé après leur participation à un projet ICTA.

Parmi les personnes ayant travaillé après leur participation à un projet ICTA, une proportion élevée travaillait encore 40 heures ou plus par semaine (60 %), quoique plus faible que la proportion avant la participation (74 %). Environ une personne sur cinq (19 %) occupait un emploi à temps partiel, comparativement à 5 % avant la participation.

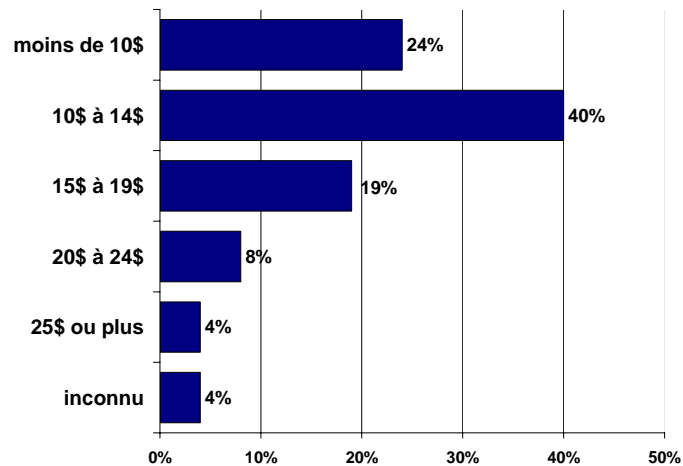
**Nombre d'heures travaillées par semaine (n = 422)**



Parmi les travailleurs et travailleuses à temps partiel (n = 80), une plus grande proportion préférait travailler à temps partiel qu'à temps plein (58 %, contre 12 %).

Près des deux tiers des emplois obtenus après la participation à un projet ICTA (64 %) procuraient un salaire de moins de 15 \$ l'heure, alors que cette proportion était de 42 % avant la participation.

**Salaire horaire (n = 432)**



Le salaire horaire moyen des emplois obtenus après la participation à un projet ICTA s'élève à 13,50 \$ et le salaire médian à 12 \$. Ces salaires sont moins élevés que ceux

qu'offraient les emplois perdus avant la participation, respectivement 16 \$ et 15 \$ l'heure.

Le tableau suivant indique les différences salariales pour les participantes et les participants dont le salaire des emplois occupés avant et après la participation à l'ICTA est connu. Plus de la moitié des travailleuses et des travailleurs âgés a perdu 1 \$ ou plus l'heure (57 %).

---

**Différence du salaire horaire brut (n = 302)**

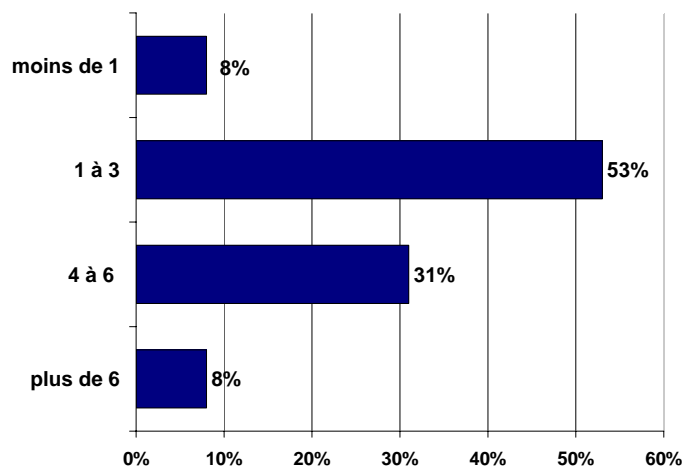
<b>En moins</b>	20 \$ ou plus	2 %
	De 15 \$ à 19,99 \$	3 %
	De 10 \$ à 14,99 \$	7 %
	De 5 \$ à 9,99 \$	19 %
	De 1 \$ à 4,99 \$	26 %
<b>Même salaire ou différence de plus ou moins 1 \$</b>		17 %
<b>En plus</b>	De 1 \$ à 4,99 \$	18 %
	De 5 \$ à 9,99 \$	6 %
	De 10 \$ à 14,99 \$	1 %
	De 15 \$ à 19,99 \$	1 %
		100 %

---

#### **4.8 Recours à l'assurance-emploi et à l'assistance sociale**

Parmi les personnes ayant travaillé après leur participation à un projet ICTA (n = 431), environ le tiers a déclaré avoir reçu des prestations d'assurance-emploi (34 %). En proportion, davantage d'hommes que de femmes en ont bénéficié (38 %, contre 27 %). Il en va de même des personnes avec le statut assurance-emploi comparativement à celles des autres statuts (40 %, contre assistance sociale = 18 % et sans soutien public du revenu = 17 %).

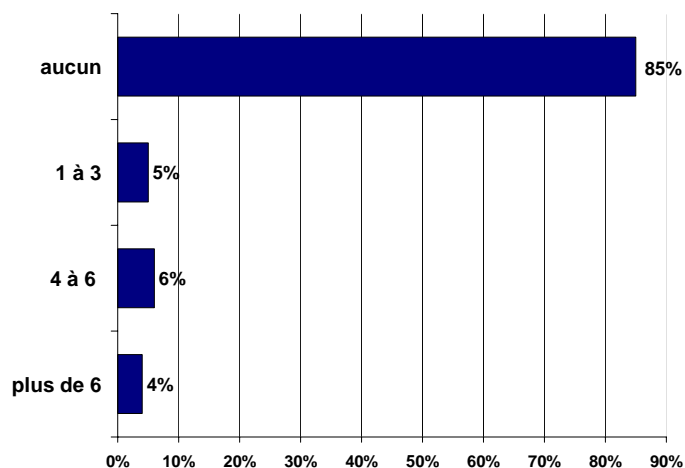
### Nombre de mois de prestations d'assurance-emploi (n = 136)



La majorité de ces personnes (92 %) a bénéficié de prestations pendant six mois ou moins, pour une moyenne de trois mois.

Quant au recours à l'assistance sociale, seulement 15 % des personnes interrogées ont reçu des prestations après leur participation à l'ICTA, selon les renseignements tirés des fichiers du Ministère.

### Nombre de mois de prestations d'assistance sociale (n = 611)

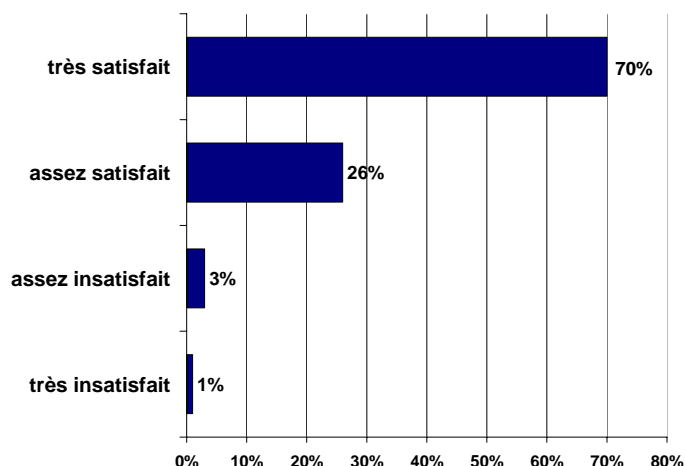


Les prestataires ont bénéficié d'assistance sociale pendant cinq mois, en moyenne, après leur participation (n = 90). Une plus grande proportion de personnes avec le statut assistance sociale que celles des autres statuts a reçu des prestations (71 %, contre assurance-emploi et sans soutien = 4 %).

#### 4.9 Satisfaction générale

La grande majorité des participantes et des participants s'est déclarée très (70 %) ou assez (26 %) satisfaite du projet ICTA auquel ils ont participé.

Satisfaction générale (n = 614)



Raisons d'être très ou assez satisfait du projet (n = 589)	
intervenante ou intervenant (compétence, disponibilité, attention, écoute, accueil ou encouragement)	22 %
travail sur soi : amélioration de l'estime de soi ou de la confiance en soi, sentiment de se sentir toujours utile malgré son âge, meilleure connaissance de soi, remise en question et réflexion sur sa vie	12 %
aide reçue, encouragement, encadrement ou motivation (sans précision de la part de qui)	9 %
aide reçue pour la recherche d'emploi	9 %
connaissances acquises sur la recherche d'emploi (en général ou pour un élément en particulier : rédaction de CV, préparation à une entrevue, façon de se présenter ou réseau de contacts)	8 %
connaissances acquises en général (ex. : J'ai beaucoup appris.)	8 %
obtention d'un emploi	8 %
ensemble du projet, bon projet, projet agréable, intéressant, complet, bien organisé, pertinent pour les travailleuses et travailleurs âgés	7 %
découverte ou bilan des compétences, ou réorientation	4 %
projet en groupe (esprit d'entraide, bonne dynamique, échanges avec personnes dans la même situation)	3 %
possibilités de sortir de l'isolement ou de se remettre en mouvement	3 %
réponse adéquate aux besoins ou aux attentes	3 %
connaissances acquises en informatique	2 %
autre raison	7 %
ne sait pas ou refus de répondre	13 %

*Les personnes interrogées ont pu fournir plus d'une réponse à cette question.*

Comme pour les éléments les plus appréciés mentionnés précédemment, l'intervenante ou l'intervenant apparaît en tête de liste. En outre, ici aussi, d'autres éléments de satisfaction peuvent être attribuables aux intervenants et aux intervenantes, par exemple l'aide reçue ou l'encouragement, bien que cela n'ait pas été dit explicitement.

Enfin, quelques participantes et participants ont dit être assez ou très insatisfaits. Les raisons fournies sont indiquées dans le tableau suivant.

<b>Raisons d'être très ou assez insatisfait du projet (n = 25)</b>	<b>n</b>
intervenante ou intervenant pas compétent, disponible ou assez à l'écoute	8
contenu du projet inapproprié ou insatisfaisant	8
pas d'obtention d'emploi	3
emploi obtenu ou proposé pas satisfaisant	1
autre raison	5

## **5. Conclusion et discussion**

### **Les participantes et les participants correspondent-ils à la clientèle ciblée par l'ICTA?**

Tel que requis par les critères de sélection de l'ICTA, la majorité des personnes était âgée de 55 ans ou plus. Par contre, près de quatre personnes sur 10 avaient moins de 55 ans. L'ICTA priorise des travailleuses et des travailleurs âgés licenciés provenant de l'industrie forestière, du textile, des mines ou de la pêche. Seulement 2 % des participants et des participantes provenaient des deux derniers secteurs. Néanmoins, environ la moitié provenait des quatre secteurs priorités.

L'ICTA vise les personnes les plus démunies, notamment celles ne bénéficiant plus de l'assurance-emploi. Moins de la moitié des personnes recevait des prestations de l'assurance-emploi au moment de commencer à participer à un projet. L'ICTA vise les personnes sans emploi, et seulement 3 % ont déclaré avoir des revenus d'emploi au moment de commencer à participer.

L'ICTA s'adresse également à des personnes dépourvues des compétences nécessaires pour intégrer un nouvel emploi. Plus de la moitié des personnes interrogées a reconnu manquer d'expérience ou de connaissances en matière de recherche d'emploi (59 %) et la moitié, manquer de formation pour les emplois disponibles (50 %). Quant aux autres obstacles à l'emploi, 20 % ont déclaré que leurs compétences professionnelles n'étaient plus en demande et 20 % également, avoir des incapacités ou des problèmes de santé. En outre, la majorité des répondantes et des répondants ne possédait pas de diplôme d'études, ce qui contribuait aussi à les éloigner du marché du travail.

À la lumière des renseignements disponibles à ce sujet dans le sondage, les participants et les participantes faisaient partie de la clientèle ciblée. Malgré que les critères d'admissibilité semblent avoir été respectés, on constate une bonne proportion de personnes participantes âgées de moins de 55 ans, de même que de travailleuses et de travailleurs issus d'autres secteurs d'emploi que ceux priorités. En outre, lors d'entrevues, des représentantes et des représentants d'Emploi-Québec et d'organismes promoteurs ont déclaré que plusieurs personnes âgées de moins de 55 ans et provenant de différents secteurs voulaient participer à l'ICTA, car elles avaient besoin d'aide. Cependant, à cause des différents critères d'admissibilité, il n'a pas toujours été possible de les accepter, même si des places étaient disponibles.

### **Qu'en est-il des activités proposées dans le cadre des projets?**

Selon les enseignements tirés des Projets pilotes pour travailleurs âgés par le gouvernement fédéral, les projets s'adressant aux travailleuses et travailleurs âgés doivent comprendre des activités d'aide à la recherche d'emploi. En effet, il semble que, dans ceux n'en proposant pas, les résultats liés à l'intégration en emploi laissent à désirer. Or, la grande majorité des personnes interrogées a déclaré avoir pu participer à de telles activités, puisque les projets québécois en comprennent tous. En outre, les projets doivent inclure deux autres activités de développement de l'employabilité, puisque la combinaison de différentes activités semble permettre une meilleure atteinte

des objectifs. Il en va de même pour la formation d'intérêt pratique. La grande majorité des répondants et des répondantes a participé à plus d'une activité liée à l'employabilité, tel que requis, et un peu plus d'une personne sur 10 a reçu de la formation d'intérêt pratique, par exemple une formation sur le service à la clientèle.

### **Qu'a-t-on découvert sur l'intégration en emploi?**

Sept répondantes et répondants sur 10 ont occupé au moins un emploi après leur participation à l'ICTA. Au moment du sondage, sept mois en moyenne après leur participation, environ quatre personnes sur 10 travaillaient toujours. Un sondage effectué auprès des personnes ayant participé à un Projet pour travailleurs âgés a permis d'observer pratiquement les mêmes proportions d'intégration en emploi<sup>12</sup>. En outre, les évaluations antérieures des Projets pilotes pour travailleurs âgés nous ont appris que les participantes et les participants se maintiennent en emploi à plus long terme. Le prochain sondage auprès de participants et de participantes à l'ICTA nous permettra de le vérifier. Toutefois, la situation économique difficile actuelle pourrait avoir une influence sur cet aspect.

Environ trois quarts des participants et des participantes ont dit que l'emploi occupé après leur participation à un projet ICTA correspondait beaucoup ou assez à leur souhait. Toutefois, pour les personnes dont le salaire était connu avant et après la participation, plus de la moitié a perdu 1 \$ l'heure ou plus, dont trois sur 10, 5 \$ l'heure ou plus.

### **Enfin, les participantes et les participants étaient-ils satisfaits?**

La satisfaction relativement à l'ICTA est très élevée, puisque 96 % des personnes interrogées se sont déclarées assez ou très satisfaites du projet auquel elles ont participé. Il en va de même si l'on considère les activités séparément. La majorité des personnes s'est dite très ou assez satisfaite de chacune d'elles. De plus, une faible proportion de participants et de participantes a quitté les projets avant la fin.

---

12. Selon le sondage de 2007, 71 % des personnes ayant participé à un PTA ont occupé un emploi après leur participation et 48 % en occupaient toujours un au moment du sondage, soit 49 semaines, en moyenne, après leur participation.